

Les élus dans les Landes pour visiter une usine pour les déchets

Montauban-de-Bretagne - 23 Juillet



Pacifique Denoual, Patrice Bunouf, Frédéric Delourme, Martine Frappin, conseillers municipaux, et Serge Jalu, maire de Montauban, sur le site de Morcenx. |

L'usine Cho power projetée de s'installer sur le site de la Brohinière pour y installer une usine de traitement des déchets, sur le modèle de l'usine de Morcenx, dans Les Landes.

Cinq élus de Montauban, accompagnés du président de la communauté de communes et d'élus communautaires, ont fait le déplacement sur le site, vendredi.

« Nous avons eu accès aux installations, ce qui nous a permis de mieux comprendre le processus complexe mis en œuvre pour traiter les déchets, l'utilisation du gazéificateur et la production d'électricité, raconte Serge Jalu, le maire.

« Nous avons posé des questions sur les nuisances (odeurs et bruit), les rejets de fumées. Quels déchets seront recyclés ? Selon le directeur commercial, il n'y aura pas de déchets dangereux (d'origine nucléaire, PVC, etc.). La priorité est donnée aux Déchets industriels banals (Dib).

« La question des risques a été évoquée (explosions, incendies). L'usine est classée ICPE (Installation classée pour l'environnement). Nous reconnaissons cependant qu'elle présente l'intérêt de traiter sur place les déchets industriels. L'intérêt vient aussi de ce que la valorisation des déchets permet de produire de l'énergie pour une capacité de 45 000 habitants.

« Des réponses nous ont été fournies, nous sommes néanmoins préoccupés par le fait que cette usine reste expérimentale et ne fonctionne pas en pleine capacité, il est donc difficile d'évaluer son efficacité. En outre, nous déplorons qu'une opération de maintenance nous ait empêchés de la voir fonctionner réellement. Nous avons pu constater les forts impacts environnementaux : un mauvais entretien du site, la présence de mâchefers, de cendres et de nombreux containers. »

Le maire a demandé au responsable du projet d'organiser une réunion publique. Cho power a pris acte. Le 2 septembre se tiendra une première rencontre collective.